



Conditions Générales de Vente

ChrysaMind

Article n°1 : Objet et Champ d'Application

ChrysaMind (ci-après 'Organisme de Formation') propose des formations issues de son catalogue de formations. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) précisent les modalités dans lesquelles les formations sont consenties au client et établissent les droits et obligations des parties dans ce cadre. Le Client accepte les CGV en passant commande ou en procédant au règlement des formations, renonçant ainsi à ses propres CGV.

Article n°2 : Acceptation des CGV

La signature du contrat ou de la convention de formation par le Client entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes CGV sans restriction ni réserve.

Article n°3 : Formations

L'Organisme de formation propose des formations adaptées aux besoins du client. Toute modification du contenu de la formation, nécessitant un travail de préparation supplémentaire, pourra entraîner une facturation additionnelle. Les offres de formations sont accessibles sur le site internet de ChrysaMind.

Article n°4 : Tarifs

Les tarifs des Formations sont communiqués au Client lors de sa demande d'information initiale ou des échanges individuels avec ChrysaMind. Sauf mention contraire, les prix sont exprimés en Euros.

Le Client déclare être informé que ChrysaMind, en qualité d'organisme de formation, bénéficie de l'exonération de TVA pour les prestations de formation professionnelle (formations de plus de 14 h).

ChrysaMind se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont il sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou des réductions de prix.

Article n°5 : Contrat/convention de formation et Modalités de signature

Les Formations font l'objet d'un contrat ou d'une convention reprenant les conditions tarifaires et de paiement. Il est envoyé au Client pour signature électronique lors de la confirmation de leur souhait d'inscription.

À l'issue de la formation, ChrysaMind remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO/FAF, ChrysaMind lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement ou du relevé de connexion, accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Article n°6 : Conditions de règlement

Le Client procède au paiement du prix correspondant selon l'échéancier convenu dans le contrat ou la convention de formation.

Le Client garantit à ChrysaMind qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront s'appliquer, conformément à la réglementation en vigueur.

Si un organisme de financement externe prend en charge la formation, il appartient au client de finaliser les démarches.

Article n°7 : Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

1. Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
2. Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
3. Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO/le FAF.

Article n°8 : Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les plaquettes de présentation des formations, sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Article n°9 : Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des documents de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par ChrysaMind pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, enregistrer, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de ChrysaMind.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Le Stagiaire s'engage à faire un usage strictement personnel de la Formation (incluant l'accès au site internet et tout ce qui lui est fourni). Il s'interdit de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits à un tiers, de quelque manière que ce soit.

Il est strictement interdit d'enregistrer, de quelque façon que ce soit, le contenu des Formations, qu'il s'agisse de vidéos, d'audios ou de tout autre support. Cette interdiction inclut les enregistrements des sessions d'accompagnement, sauf disposition contraire expressément indiquée par ChrysaMind.

Tout acte de copie, reproduction, retransmission ou utilisation non autorisée du contenu des Formations, en dehors des exceptions reconnues limitativement par la loi, et sans accord exprès et écrit de ChrysaMind, est interdit et passible de sanctions civiles et pénales. Le Client et le Stagiaire reconnaissent que toute violation de cette clause peut entraîner des actions en justice pour protéger les droits de propriété intellectuelle de ChrysaMind.

Article n°10 : Confidentialité et communication

ChrysaMind, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par ChrysaMind au Client. ChrysaMind s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO/FAF, les informations transmises par le Client. Cependant, le Client autorise ChrysaMind à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Le Client s'engage à garder le contenu du programme de formation confidentiel et à ne pas le divulguer à quiconque. Cette obligation de confidentialité couvre toutes les informations, documents et contenus fournis dans le cadre des Formations.

Article n°11 : Enregistrement des Sessions en Groupe

Enregistrement et mise à disposition :

Dans le cadre des programmes de formation avec sessions de groupe, les sessions de groupe sont enregistrées. Ces enregistrements sont ensuite mis à disposition des participants inscrits à la formation, afin de leur permettre de visionner ces sessions ultérieurement.

Autorisation des participants :

En participant aux sessions de groupe, les clients autorisent expressément ChrysaMind à enregistrer ces sessions et à les mettre à disposition des autres participants inscrits à la même formation. Cette autorisation inclut l'enregistrement de l'image, de la voix et des contributions des participants lors des sessions.

Utilisation des enregistrements :

Les enregistrements des sessions de groupe seront utilisés exclusivement dans le cadre de la formation pour laquelle ils ont été réalisés.

Ils ne seront pas diffusés à des tiers non inscrits à la formation sans l'accord préalable des participants concernés.

Article n°12 : Obligations et responsabilités de l'Organisme de formation

Obligation de Moyens et non de Résultats

Dans le cadre de ses prestations de formation, ChrysaMind est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires, ce qu'ils reconnaissent et acceptent expressément.

Contrôles et Maintenance

ChrysaMind s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité des Sites de formation. À ce titre, ChrysaMind se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès aux Sites de formation pour des raisons de maintenance. De même, ChrysaMind ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès aux Sites de formation qui auraient pour origine des circonstances extérieures, la force majeure, ou encore des perturbations des réseaux de télécommunication.

Utilisation des outils et techniques

ChrysaMind ne pourra être tenue responsable de l'utilisation qui sera faite des outils et techniques fournis dans le cadre des Formations.

Force majeure

ChrysaMind ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici

considérés comme cas fortuits ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à ChrysaMind, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ChrysaMind.

Article n°13 : Obligations des Clients

Respect des Lois et Règlements

Le Stagiaire s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.

Connexion internet

Le Client et le Stagiaire sont informés et acceptent que le suivi des Formations nécessite une connexion à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont ils sont seuls responsables.

Engagement Personnel

Le stagiaire est seul responsable de son engagement personnel dans les Formations ainsi que de sa disponibilité pour la mise en œuvre des enseignements et techniques appris.

Garantie des Clients

Le Client et le Stagiaire garantissent ChrysaMind contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que ce dernier pourrait subir du fait de la violation, par l'un d'entre eux, de l'une quelconque de leurs obligations ou garanties aux termes des présentes conditions générales. Le Client s'engage à indemniser ChrysaMind de tout préjudice qu'il subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'il pourrait avoir à supporter de ce fait.

Article n°14 : Protection et accès aux informations à caractère personnel

Conformément aux articles 121 et 13 du règlement (UE) général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 et à l'article 32 de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, ChrysaMind informe ses clients de la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel destinés à l'exécution de la formation.

ChrysaMind veille à ne collecter que des données strictement nécessaires au regard de la finalité pour laquelle elles sont traitées. Les données collectées dans le cadre de ces traitements ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Conformément à ses engagements, ChrysaMind ne vend et ne communique pas les données personnelles de ses stagiaires.

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de ChrysaMind
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : ChrysaMind, 14 Bois Guillon, , 86190 Latillé, France ou par voie électronique à : administratif@chrysamind.com. En particulier, ChrysaMind conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Article n°15 : Litiges

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :
MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :
<https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

Centre d'Affaires Stéphanois SAS

IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE

3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal du lieu où est situé le siège de ChrysaMind sera seul compétent pour régler le litige.

Article n°16 : Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de litige relatif à leur formation, leur validité, leur interprétation ou leur exécution, et à défaut de résolution amiable ou via la médiation prévue à l'article 15, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social de ChrysaMind, y compris en cas de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Pour les clients consommateurs résidant dans un autre pays de l'Union européenne, cette clause s'appliquera sous réserve des dispositions légales impératives plus protectrices éventuellement applicables en vertu du droit de leur pays de résidence.